

Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

31.608

Date du contrôle:

16/10/2023

Lieu du contrôle:

Rue général Lemans 44 1040 Etterbeek Belgique

Testeur d'installation:**Agent-visiteur:**

Benjamin De Potter

Type de contrôle:

Visite périodique (Livres 1 & 6.5)

TI-020/5800124

Date d'émission:

V1 16/10/2023 14:45:44

Prochaine visite avant le:

16/10/2048

Donneur d'ordre

Nom

VIVELEC SRL

Adresse

Rue Charles de Loupaigne 6, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

Email

vivienpoth@gmail.com

Données générales

Adresse de l'installation

Rue général Lemans 44 1040 Etterbeek Belgique

Désignation de l'unité

2ème étage

Type de locaux

Appartement

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

44 rue général lemans

Adresse du propriétaire

Rue général Lemans 44 1040 Etterbeek Belgique

Installateur

VIVELEC SRL BE0775282002

Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur

2205978

Code EAN**Liaison compteur-tableau**

XVB 2X6

Tension de service

2 x 230 V

Protection générale

32 A 2P

Contrôles

Schémas/plans

OK

Liaisons équipotentielles

OK

Fondations

avant 81

Installation électrique

après 81

Description de l'installation

Voir schéma

Nombre de tableaux

1

Différentiel de tête

300mA - 40A - type A

Test BP du DDR

OK

 ΔI_n

OK

Contrôle de l'état

OK

Matériel fixe

OK

Protection contre les contacts directs

OK

Protection contre les contacts indirects

OK

Protection contre les surintensités

OK

Prise de terre

Piquet

Résistance de terre (Ω)

28

Isolement ($M\Omega$)

0,81

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques ancien RGIE ont été appliquées (Livre 1 8.2.2)

Conclusions

CONCLUSION : CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années.

Si d'application, des mesures adéquates ont été prises par Atlas Contrôle pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage et que le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

Signature de l'agent-visiteur

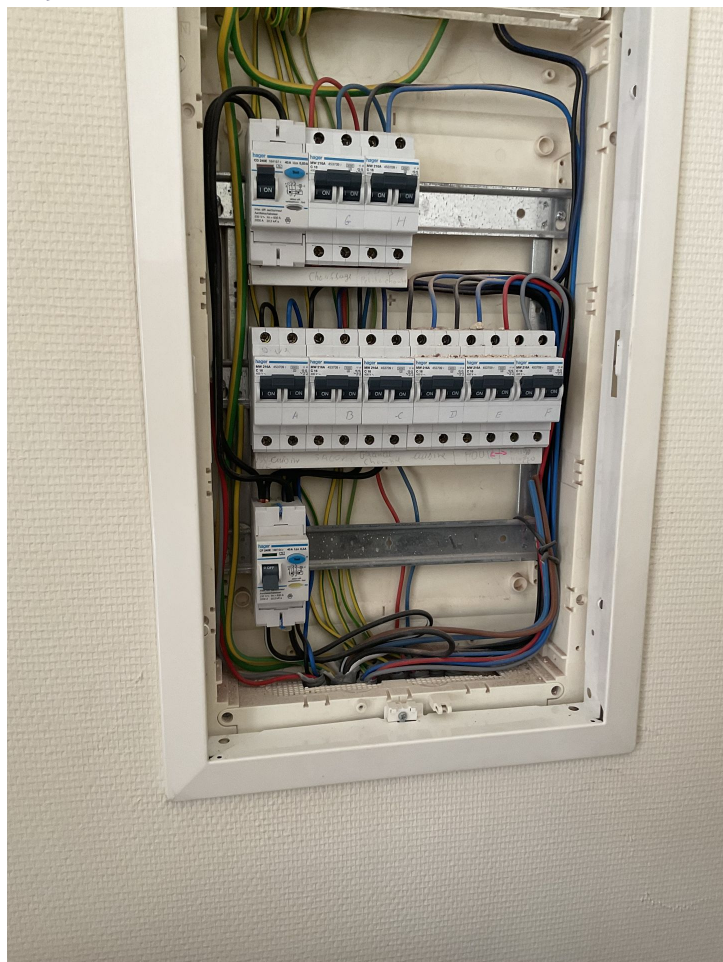


Tableau 1

Liste des remarques


Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4

Atlas Contrôle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.	RDE5
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.	RDE10
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15

Libellé	Photo
Annexe	
Annexe	